

## Un Grand jury sous le charme des talents de la circonscription



C'est dans une ambiance à la fois pleine de solennité et d'excitation qu'a eu lieu ce lundi 30 mai la finale du concours d'éloquence dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville d'Aniche. Point d'orgue du concours, cette dernière épreuve a réuni pour l'occasion les meilleurs candidats des classes de CM1 et CM2 des trois écoles élémentaires d'Aniche.

Ces brillants orateurs se sont transcendés afin de captiver un Grand jury qui avait fière allure. Après avoir fait vivre un extrait de l'oeuvre: *Journal d'un chat assassin* de la romancière Anne Fine, ces lecteurs talentueux ont pu dévoiler toute leur maîtrise de l'oral en réalisant une seconde lecture d'un texte surprise. Malgré seulement quelques minutes de préparation, ils ont tous relevé ce défi avec brio.



Les deux lauréates distinguées par le Grand jury du concours d'éloquence sont:  
**Hajar Hamdouchi (CM1) et Linah Tybou (CM2).**  
Toutes nos félicitations aux gagnantes et plus largement à tous les participants.

Ce Grand jury était composé de Mr Corseaux, *Inspecteur de l'Éducation nationale*, Mr Bartoszek, *maire d'Aniche*, Mr Bartkowiak, *directeur de l'école Basuyaux*, Mme Martin, *conseillère pédagogique*, Mme Lambert, *députée départementale de l'Éducation nationale*, Mr Jahier, *enseignant au collège d'Aniche*, Mme Vertray, *directrice de l'école Wartel*, Mr Warembourg, *directeur de l'école Quevy*, Mme Tanca, *adjointe à l'enfance, à la jeunesse et l'enseignement*, ainsi que de Léa Sauro, Tyfaine Maréchal et Yanis Majot *finalistes du concours d'éloquence 180 secondes pour les droits de l'homme*.